

FICHE ACTION : séjour en familles 2014

Intitulé : SEJOUR EN FAMILLES

Service Initiateur : Centre social Robert Doisneau

Prénom et nom du pilote : Marion ECHE

Elu référent : Patricia JAOUEN

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Projet Nouveau

Reconstitution ou poursuite du projet
en cas de reconduction, joindre la fiche bilan

Localisation précise de l'activité (ville, quartier, itinérant, lieux) :

Quartier de l'Agriculture

Durée de l'action

Date prévisionnelle:été 2014

Fréquence (unique, quotidienne, hebdomadaire, mensuelle, annuelle) :

Ponctuelle

Public visé : (indiquer le nombre de participants attendus pour chaque tranche d'âge)

ENFANTS		ADOLESCENTS	JEUNES	ADULTES		TOTAL
0-5 ans	6-12 ans	13-17 ans	18-25 ans	26-60 ans	> 60 ans	30
X	X	X	X	X		personnes

Contexte et Objectifs du projet (Dans quelle politique municipale l'action s'inscrit-elle et quels sont les résultats à atteindre ?) :

De moins en moins de familles partent en vacances. Ce phénomène s'accroît particulièrement depuis la crise économique et financière de 2008. Les familles sont ainsi de plus en plus nombreuses à venir s'inscrire aux sorties proposées par le centre social. Elles sont demandeuses de temps de loisirs en famille (séjours, sorties culturelles, ateliers parents-enfants...) et de temps favorisant les liens intra et extra familiaux.

Le dispositif AVF (Aide aux Vacances Familles) permet une prise en charge directe par la CAF de 80 % du coût d'un séjour familial en centre de vacances

agrée : les 20 % restant à la charge des familles sont versés directement par les familles au centre de vacances.

Un autre dispositif CAF similaire mais ne permettant que les départs individuels, VACAF, reste depuis 2012 tout peu utilisé : difficulté pour les familles de trouver les bons interlocuteurs, faire les démarches, s'organiser dans la préparation d'un séjour et partir seules.

Le projet AVF vise ainsi à accompagner collectivement les familles pour qu'elles puissent bénéficier de cette aide aux séjours mise en œuvre par la CAF.

Objectifs de cette nouvelle action :

1. Soutien à la parentalité

- Contribuer à l'amélioration des relations intra et extra familiales ;
- Permettre aux familles, notamment celles qui ne partent pas ou peu en vacances, de sortir du quartier, de la ville, de découvrir de nouveaux lieux et sites, de loisirs ou culturels.

2. Participatifs

- Favoriser l'implication et la participation des habitants de l'élaboration à l'évaluation, via la mise en œuvre d'un projet collectif ;
- Valoriser les compétences et capacités d'adaptation de chacun ;
- Favoriser la prise d'autonomie des familles pour des départs individuels par la suite.

3. Lien social et accès aux droits

- Mobiliser les habitants sur un projet collectif qui aura des effets dans leur vie sociale ;
- Permettre aux familles d'accéder au « droit aux vacances », à la culture vacances pour tous.

Descriptif (contenu, actions, calendrier...) :

1) Accompagner les familles dans l'organisation d'un séjour d'une semaine via le dispositif **AVF (Aide aux Vacances Familles)** de la CAF. Ce séjour aura lieu en juillet ou août 2014 dans un centre de vacances agréé par la CAF en bord de mer en Normandie par exemple pour limiter les coûts de transport.

Un séjour en centre de vacances, pourquoi ?

1. Critères logistiques : permettre aux familles de se consacrer à des moments en famille parents-enfants sans la gestion du quotidien (courses, repas...), éviter les difficultés de la vie quotidienne collective inhérentes à un site tel que Vallangoujard (douches collectives...), permettre des conditions d'hébergement optimales même en cas de mauvais temps.
2. L'aide AVF n'est possible que dans les centres de vacances agréés.
3. Permettre aux familles ne partant pas en vacances de sortir de la région parisienne et d'accéder à de nouveaux lieux de loisirs.

La finalité de ce projet est le bien être des familles à travers l'accès aux vacances. Les objectifs d'insertion, de cohésion et de développement de lien social sont visés par le centre social.

Calendrier

Décembre à mars 2014 : montage du plan de financement CAF.

Janvier février : mobilisation de quelques familles ne partant pas en vacances et habitant le quartier Agriculture.

Février à juin : préparations collectives.

Février : l'engagement des familles dans le projet, élaboration (participer aux rencontres collectives, s'engager dans le paiement échelonné auprès du centre de vacances.

Février : choix du lieu de séjour par les familles.

Mars : réservation définitive du séjour vacances.
participation familiale et paiement échelonné

Mai et juin : réservation du transport.

Début juillet ou fin août départ des familles en séjour et retour.

Septembre octobre : bilan familles, bilan partenaires et perspectives.

2) Favoriser l'accès aux familles par une prise en charge partielle des dépenses liées aux séjours (transport, droit d'entrées..)

Une aide exceptionnelle supplémentaire de la CAF (l'APFCV : Aide au Projet Familial Collectif Vacances) peut être demandée par la ville pour diminuer le reste à charge des familles. Elle peut financer des animations (visites culturelles, activités sportives...) et/ou le transport collectif.

Cette aide fonctionne sur le même principe que les ADS (Aides au Développement Social) CAF : elle est portée par le budget du centre social en recette et en dépenses.

Méthode et outils d'évaluation :

Indicateurs quantitatifs :

Nombre de familles parties

Nombre de familles présentes sur les rencontres collectives

Nombre de partenaires impliqués

Nombre de réunions entre partenaires

Indicateurs qualitatifs :

Degré de satisfaction des familles

Niveau d'implication des familles

Qualité des relations intra et extra familiales

Effets et dynamiques impulsés dans la vie sociale des familles.
Type de partenariats mis en place en interne et en externe

COÛT GLOBAL (fonctionnement et investissement)

(recopier la fiche de calcul établie via la ventilation comptable)

Le coût du séjour (hébergement et pension complète et quelques animations) n'apparaît pas dans le présent budget :

- 80 % sont versés directement par la Caf au centre de vacances
- les 20% restants sont pris en charge par les familles (et versés directement par les familles au centre de vacances)

Le présent budget porte sur les dépenses de transports et les droits d'entrées et les recettes afférentes pour lesquelles il est proposé une prise en charge par la ville afin de diminuer le coût global du séjour pour les familles.

	DÉPENSES	RECETTES
Crédits gérés par le service pilote	9907,02	8247,87
<u>Fonctionnement</u> (à reporter dans la fiche récapitulative du service)	9907,02	8247,87
Alimentation (y compris repas à la Caisse des Ecoles)	272	
Fournitures (fonctionnement)	295,14	
Locations mobilières		
Honoraires (y compris expertises, animations,...)		
Droits d'entrée (musées, parcs, spectacles,...)	831,2	
Autres services externes	8508,68	
<u>Investissement</u> (travaux, mobilier, logiciels,...)		
Crédits gérés par services transversaux :	1067	
Frais de personnel (heures supp., vacataires,...)		
Cars	1067	
Prévention		
Affranchissement		
Communication (graphisme + impression) (tracts, affiches, ...réalisés par prestataires)		
Reprographie (service municipal impression)		
Autres		
Montant total du projet	10974,02	8247,87

PROJETS : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

EQUIPE PROJET :

Centre Social Robert Doisneau

AUTRES SERVICES CONCERNÉS :

CTM, Communication, PRE, CCAS.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

Partenaires associés (Services de l'Etat, CAF, bailleurs, Associations, groupes d'habitants, entreprises,...)	Nature du partenariat Pour chaque partenaire, indiquer comment il contribue à l'action (Financement, conseils, type de contrat,...)
CAF 95	Co-pilotage, organisation. Financements ponctuels au titre de l'Aide au projet familles collectif vacances.
PRE	Public cible

MOYENS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION : faire un descriptif (planning, cartons d'invitations, encarts publicitaires, déjeuner de presse,...)

Affiches, flyers, courriers.